

LE PARADIGME DE L'IMPÉRATIF REVISITÉ

Aneta Tosheva
Université médicale de Plovdiv

THE IMPERATIVE PARADIGM REVISITED

Aneta Tosheva
Medical University of Plovdiv

The article focuses on the paradigm of the imperative from a typological point of view, presenting the universal Hrakovski and Volodin's model based on 150 languages, the semantic map of J. Van der Auwera (376 languages) and the cross-linguistic studies of E. Schalley based on two genealogically stratified samples of 419 and 206 languages, as a basis for analyzing the imperative as a morphologically distinct grammatical unit. The so-called "defectivity" of the imperative paradigm, the minimum formal criteria for its definition, and the relevance of the inclusion of the descriptive forms in it are discussed.

Key words: imperative, paradigm, typology

0. Introduction. La notion de paradigme verbal.

Les définitions du paradigme¹ en linguistique dégagent un consensus général quant à l'élément constitutif de base qui est nécessairement un élément commun.

TLFi : Ensemble des unités d'un certain type apparaissant dans un même contexte et qui sont de ce fait dans un rapport d'opposition, de substituabilité (par opposition à syntagme).

DAF: Ensemble des éléments d'un mot ou d'une phrase susceptibles de commuter, que l'on peut faire varier en les substituant l'un à l'autre dans un contexte donné.

¹ Le terme grammatical de paradigme est d'origine grecque, de παράδειγμα *parádeigma* qui signifie « matrice, modèle, exemple ».

Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage : Au sens large, on appelle paradigme toute classe d'éléments linguistiques, quel que soit le principe qui amène à réunir ces unités. (Ducrot et Todorov :142)

Sans employer le terme de paradigme, Saussure définit le rapport paradigmatique qui s'instaure au sein des membres d'une chaîne paradigmatique comme un rapport associatif qui « unit des termes *in absentia*, dans une série mnémorique virtuelle » en opposition avec le rapport syntagmatique fonctionnant « *in praesentia* » (Saussure 1916/1972 : 171):

« ... en dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. Ainsi le mot enseignement fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner, etc., ou bien armement, changement, etc., ou bien éducation, apprentissage*) ». (Saussure 1916/1972 : 171)

Hjelmslev appelle *corrélations* les relations paradigmatisques leur attribuant une caractéristique simple : il définit le paradigme comme "une classe d'éléments qui peuvent être placés à une même place d'une chaîne" (Hjelmslev 1966 :56). Jacobson, dans son approche fonctionnaliste, évoque « l'association par ressemblance » où les unités sont substituables en raison de leur similarité (dans un sens large) et la relation de sélection, au sens étroit, les deux relations apparaissant comme constitutive du paradigme (Jacobson 1963 :48). Selon Benveniste, le paradigmatique en langue est « principe de sélection, excluant toute simultanété intrasegmentale » (Benveniste 1974 : 56). Les unités de la langue relèvent du plan paradigmatisque « quand elles sont posées en rapport de substitution possible, chacune à son niveau et dans sa classe formelle » (Benveniste 1966 : 22). « Décrire ces rapports, définir ces plans, c'est se référer à la structure formelle de la langue » (ib.). Nous retenons aussi la définition d'E. Coseriu, suivant laquelle toute classe de fonctions et/ou de formes dans les cadres de laquelle on procède à un choix paradigmatisque immédiat est désignée sous le terme de paradigme et le rapport paradigmatisque est un rapport d'opposition (Coseriu 1990 : 155).

1. Le paradigme de l'impératif : questions qui s'imposent.

La question du paradigme de l'impératif relève d'un problème crucial qui repose au coeur même des études sur l'impératif : la « défektivité » ou la complétude de son paradigme. Il focalise plusieurs problèmes restés en suspens dans les études synchroniques et

diachroniques : celui de la personne grammaticale mise en cause, celui des sujets impliqués dans l'énonciation, celui du statut des formes analytiques et périphrastiques à titre de substituts grammaticaux légitimes, celui de la force illocutoire assignée comme trait définitoire.

Ainsi, en français le nombre des formes imputables au paradigme de l'impératif est à l'origine des différences de l'interprétation de son statut au sein du système verbal. La grande majorité des auteurs d'études descriptives et de grammaires normatives s'accordent pour dire que l'impératif aurait un paradigme défectif par rapport à celui des autres modes, puisqu'il n'est systématiquement représenté qu'aux rangs personnels 2S, 1P et 2P qui sont morphologiquement marqués. C'est grâce au recours aux moyens périphrastiques qu'un paradigme impératif « complet » recouvrant toutes les positions personnelles dans l'énonciation pourrait être constitué.

À l'échelle plus large, les études morpho-syntaxiques distinguent les langues où l'impératif n'a pas de flexions appropriées et se présente comme une « forme nue du verbe » (Bentolila 1988 :6-7), les langues dont l'impératif présente des flexions qui sont considérées comme empruntées aux autres modes personnels (le français) et les langues où le verbe à l'impératif possède une morphologie distincte (espagnol, grec moderne, les langues slaves).²

Le problème posé par le paradigme impératif en général se ramène formellement à la question suivante : peut-on former un paradigme valable de l'impératif en mélangeant le paradigme tout élaboré (en français c'est le présent du subjonctif, en bulgare c'est la *da*-construction, en anglais c'est la structure *let* + verbe) avec un paradigme 'défectif? Autrement dit, est-il légitimé d'emprunter des formes appartenant à un autre tiroir verbal pour le seul but de compléter les 'cases vides' ?

² Par ailleurs, Rivero et Terzi établissent une distinction entre « vrais impératifs » (true imperatives) et impératifs supplétifs (suppletives imperatives). (Rivero et Terzi 1995 : 301) Les premiers se définissent par une forme propre qui n'apparaît nulle part pour cette même personne dans un paradigme verbal (*Regarde !*) ; les impératifs dits supplétifs sont « empruntés » à d'autres tiroirs verbaux (*Sache-le*). A partir de cette distinction simple, Rivero et Terzi font distinction entre langues de Classe I présentant des impératifs à syntaxe distincte et langues de Classe II où les impératifs sont distribués comme tous les autres formes verbales (ib.).

2. L'apport des études typologiques.

Les études typologiques montrent une diversité remarquable quant au nombre des formes constituant le paradigme morphologique de l'impératif.

Ainsi, J. Blanchon (Blanchon 1986: 131) rapporte de l'existence de paradigme complet de l'impératif dans les langues sanskrit, aztèque, hixkariana (langue caribe du Brésil), kobon (Papua Nouvelle Guinée), sans en préciser le nombre des rangs personnels. Il existe des langues à morphème impératif zéro, notamment les langues kobon (Papua Nouvelle Guinée) et kolami (langue dravidienne parlée en Inde) (Schalley 2008 :54) Hrakovskiy et Volodine (Храковский, Володин 1986), ayant étudié un corpus constitué de 150 langues attestent que le paradigme de la langue yakout possède 7 formes synthétiques, ainsi que certaines langues tchukote-kamchates qui, en outre, ont des formes supplémentaires pour le nombre duel. Un paradigme à 6 membres est attesté dans le hongrois qui renferme les rangs personnels 2, 3, 5, 6 et deux rangs inclusifs. Certaines langues paléoasiatiques et turques montrent aussi un paradigme à six membres. Le finnois, le géorgien et le turc sont représentants du paradigme constitué de 5 formes distinctes. Le paradigme à 4 membres est attesté dans les langues mariennes et samoyèdes telles que le samoyède ourac, le nganassan, le selkupe. Le français fournit l'exemple d'un paradigme à 3 membres correspondant aux rangs personnels 2, 4 et 5, cf. : *parle, parlons, parlez*. On peut y ranger le tchèque, le polonais, l'ucrainien et le biélorusse. Le paradigme binaire est attesté dans un nombre très important de langues des familles indo-européenne, finno-ougrienne, caucasienne, etc., y compris dans le bulgare moderne.

Hrakovskiy et Volodine proposent un tableau récapitulatif des paradigmes impératifs qui présentent théoriquement 8 rangs personnels.

Tableau 1. (repris de Tableau 19, Hrakovskij, Volodin 1986 : 42)

No	Type de paradigme	Formes impératives								Langue
		2 ^e pers.		3 ^e pers.		1PL		1SG		
		1	2	3	4	5	6	7	8	
0	8 rangs personnels	+	+	+	+	+	+	+	+	–
1	7 r. p.	+	+	+	+	+	+	+		Yakout
2	6 r. p. I	+	+	+	+	+			+	Hongrois
3	6 r. p. II	+	+	+		+	+	+		Nivh

4	5 r. p. I	+	+	+	+	+	Kazakh	
5	5 r. p. II	+	+	+	+	+	Finnois	
6	4 r. p. I	+	+	+	+		Osétien	
7	4 r. p. II	+	+	+		+	Lak	
8	4 r. p. III	+	+			+	+	Russe
9	3 r. p. I	+	+			+		Français
10	3 r. p. II	+	+	+				Carélien
11	3 r. p. III	+		+				Mongolais
12	2 r. p. I	+	+					Tadjik
13	2 r. p. II	+				+		Coréen

Deux approches sont à distinguer dans le traitement des données typologiques concernant le paradigme de l'impératif.

2.1. L'approche fonctionnelle représentée par le modèle théorique universel établi par V. Hrakovskij et Al. Volodin (Hrakovskij, Volodin 1986).

Leur point de départ théorique est la distinction entre *paradigme général* (ensemble des formes-de-mot d'un lexème organisé en un système constitué de paradigmes particuliers) et *paradigme particulier* (ensemble des formes-de-mot d'un lexème organisées en système et qui expriment de manière régulière le même contenu grammatical / = catégorie grammaticale /). Suivant cette définition, le paradigme impératif apparaît comme un paradigme particulier parce que ses éléments présentent un *contenu grammatical identique*, défini comme *l'expression de volonté, émise par un locuteur (Loc) qui souhaite la réalisation effective de l'action dénommée*. En outre, la forme impérative *renseigne sur le réalisateur (R) visé* de l'action ainsi désignée, lequel réalisateur pourrait bien être une tierce personne. A côté de l'expression explicite de la volonté et les renseignements fournis sur le R, la forme impérative a une fonction nominative dans la mesure où elle *dénomme le procès verbal* dont la réalisation est visée.

Le plan du contenu donc est constitué de deux types de composantes :

a. *composantes permanentes*, constitutives pour toute forme de l'impératif: 1 – le trait sémantique 'volonté exprimée par le locuteur' ; 2- le

trait sémantique ‘dénomination de l’action’, et 3- le trait sémantique ‘1 SG du Loc’.

b. *composantes variables* : 1- la personne et le nombre du R visé ; 2- le nombre affectant le ou les allocutaire(s) (All).

Chaque forme distincte, chaque configuration dans ce modèle, est porteuse d’information différente sur la personne et le nombre du R et sur le nombre des All.

La mise en jeu de ces composantes permanentes et variables, fonction de la situation déictique, constitue selon Hrakovskij et Volodine un modèle théorique supputant toutes les possibilités combinatoires pouvant rentrer dans le paradigme universel de l’impératif, v. Tableau 2 (*nous nous sommes permis de corriger quelques erreurs que nous supposons typographiques et nous avons ajouté les traductions des exemples en français*).

A – locuteur 1S (= Loc)

B – allocutaire 2S (= All)

BB – allocutaires 2P

C – personne non impliquée directement dans l’interaction verbale, 3S

CC – personnes non impliquées directement dans l’interaction verbale, 3P

D – réalisateur(s) visé(s) par A (= R)

Les combinaisons théoriquement admissibles sont au nombre de 34 dont 17 sont des cas logiquement possibles d’expression du réalisateur. Les contraintes pragmatiques interdisent, selon le modèle XV, les positions 2,3,12,13,16,17,20,21,28,29,39. Ce sont des cas où l’on est en présence d’un seul All et l’on vise plusieurs R-All, ou, au contraire, il y a plusieurs All et l’on vise un seul R-All.

Tableau 2 : *Le paradigme universel de l’impératif : le modèle H-V*

G R O U P E	No de la configu ration	Configuration des composantes permanentes et variables de la structure sémantique des formes impératives			Plan de l’expression
		Loc	Alloc	Réalisateur	
I	1	A	B	D = B	Спой (ты) <i>Chante (toi)</i>
	2	A	BB	D = B	?
	3	A	B	D = BB	?
	4	A	BB	D = BB	Спойте (вы) <i>Chantez (vous)</i>

II	5	A	B	D = C	(слушай) пусть он споет <i>qu'il chante ! (c'est à toi que je parle)</i>
	6	A	BB	D = C	(слушайте) пусть он споет <i>qu'il chante (c'est à vous que je parle)</i>
	7	A	B	D = CC	(слушай) пусть они споют <i>qu'ils chantent (c'est à toi que je parle)</i>
	8	A	BB	D = CC	(слушайте) пусть они споют <i>qu'ils chantent (c'est à vous que je parle)</i>
III	9	A	B	D = A	Дай (я) спою <i>Que je chante (c'est à toi que je parle)</i>
	10	A	BB	D = A	дайте (я) спою <i>que je chante, laissez-moi chanter (c'est à vous que je parle)</i>
III	11	A	B	D = B + C	Спой (ты с ним) <i>Chante ! (toi et lui)</i>
	12	A	BB	D = B + C	?
	13	A	B	D = BB + C	?
	14	A	BB	D = BB + C	Спойте (вы с ним) <i>Chantez ! (vous et lui)</i>
	15	A	B	D = B + CC	Спой (ты с ними) <i>Chante ! (toi et eux)</i>
	16	A	BB	D = B + CC	?
	17	A	B	D = BB + CC	?
	18	A	BB	D = BB + CC	Спойте (вы с ними) <i>Chantez ! (vous et eux)</i>
IV	19	A	B	D = A + B	Давай споем (я с тобой) <i>Chantons (moi et toi)</i>
	20	A	BB	D = A + B	?
	21	A	B	D = A + BB	?
	22	A	BB	D = A + BB	Давайте споем (я с вами) <i>Chantons ! (moi et vous)</i>

VV	23	A	B	$D = A + C$	Дай спюю (я с ним) <i>Chantons ! (moi et lui) (c'est à toi que je parle)</i>
	24	A	BB	$D = A + C$	Дайте спюю (я с ним) <i>Chantons ! (moi et lui) (c'est à vous que je parle)</i>
	25	A	B	$D = A + CC$	Дай спюю (я с ними) <i>Chantons ! (moi et eux) (c'est à toi que je parle)</i>
	26	A	BB	$D = A + CC$	Дайте спюю (я с ними) <i>Chantons ! (moi et eux) (c'est à vous que je parle)</i>
VVI	27	A	B	$D = A + B + C$	Давай спюем (с ним) <i>Chantons ! (moi, toi et lui) (c'est à toi que je parle)</i>
	28	A	BB	$D = A + B + C$?
	29	A	B	$D = A + BB + C$?
	30	A	BB	$D = A + BB + C$	Давайте спюем (с ним) <i>Chantons ! (moi, vous et lui) (c'est à vous que je parle)</i>
	31	A	B	$D = A + B + CC$	Давай спюем (с ними) <i>Chantons ! (moi, toi et eux) (c'est à toi que je parle)</i>
	32	A	BB	$D = A + B + CC$?
	33	A	B	$D = A + BB + CC$?
	34	A	BB	$D = A + BB + CC$	Давайте спюем (с ними) <i>Chantons ! (moi, vous et eux) (c'est à vous que je parle)</i>

Hrakovskij et Volodine distinguent trois groupements présentant une analogie pour ce qui concerne la grammaticalisation des formes impératives.

Le premier, constitué des groupes I à III, correspond à un réalisateur homogène pour ce qui concerne le rang personnel et présente seulement des variations de nombre /soit B/BB, soit C/CC, soit A/.

La grammaticalisation affaiblit progressivement dans les autres groupes, ce qui revient à suggérer que les formes impératives de la 2^e

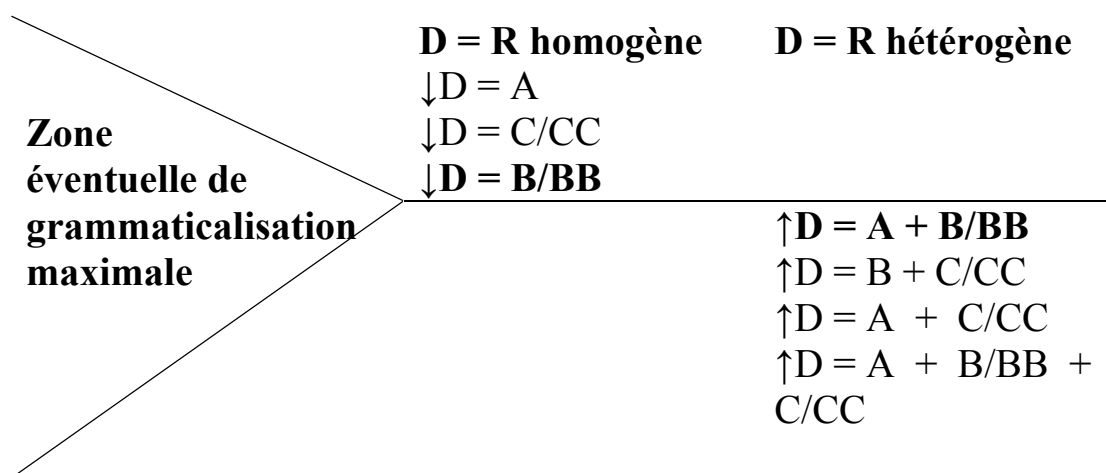
personne sg et pl sont les plus naturelles et les plus fréquentes, et les formes de la 3^e pl semblent plus fréquentes que celle de la 1^e.

Le second recouvre les groupes IV à VI où les réalisateurs sont hétérogènes /ce sont respectivement B/BB + C/CC ou A + B/BB ou A + C/CC, cette dernière pouvant être réalisée seulement dans les langues reconnaissant l'opposition nous inclusif / nous exclusif. La grammaticalisation est prononcée dans la configuration No 22 / D = A + BB/.

Le dernier correspond aux configurations du groupe VII qui montrent une tendance nulle à la grammaticalisation.

En conclusion, la présence/l'absence de formes grammaticalisées apparaît comme dépendante exclusivement du nombre des réalisateurs visés. La zone de grammaticalisation maximale probable recouvre les configurations où le R correspond à l'All ou, à la rigueur, où le R est homogène. Ainsi, la configuration 4 D = B/BB est grammaticalisée presque³ dans toutes les langues, même dans celles qui ne possèdent pas de formes pour 5,6,7,8,9,19 /D = C/CC et D = A/ ; et dans les configurations à réalisateurs multiples, c'est le rapport correspondant aux conf. 19 et 22 /D = A + B/BB/ qui est privilégié par les marques de grammaticalisation, en schéma :

Schéma 1 (ib.): Zone de grammaticalisation des formes impératives



Les données typologiques à l'origine du modèle Hrakovskiï – Volodin montrent un affaiblissement notable de la tendance morphologisante du premier au dernier groupe. Toutes les langues auraient grammaticalisé la relation injonctive entre un Loc et un All visé comme R. Le *nous* inclusif est grammaticalisable aussi, mais lorsque le R correspond

³ Nous allons voir ci-après que cette affirmation est un peu exagérée vu les données recueillies à partir d'un échantillon plus grand de langues étudiées.

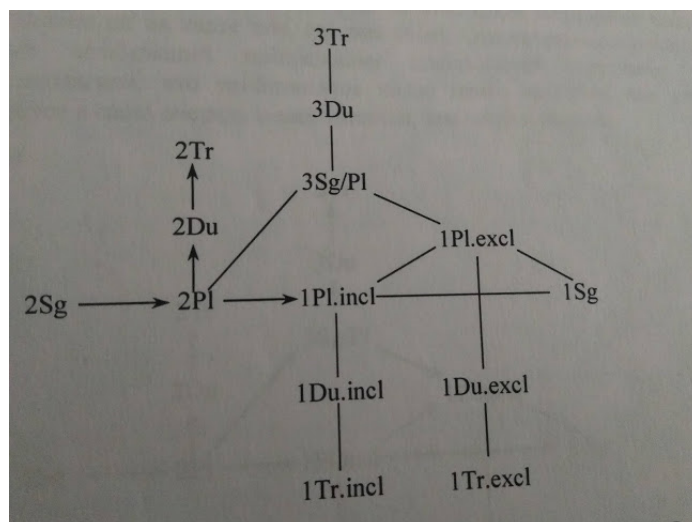
à une composition hétérogène représentée par les groupes IV, V, VI, VII la marque morphologique est plutôt rare.

On pourrait donc, à la suite de ce modèle, supposer universelle la grammaticalisation concernant les formes de la 2^e p. sg et pl de l'impératif. La grammaticalisation s'effrite dans les configurations, moins solidaires, de la 3^e personne du sg et du pluriel, et de la 1^{re} personne inclusive.

Le modèle du paradigme impératif universel proposé par Hrakovski et Volodine repose sur un minimum de traits définitoires des éléments constituants ; ceux-ci doivent faire preuve d'une formation régulière dans la langue à partir de tous les lexèmes verbaux susceptibles de supporter un traitement impératif, ils doivent être formellement reconnaissables comme impératifs dans le discours grâce aux indices d'origine diverses tels que l'intonation, l'accentuation, etc. Sous ces critères, ils font rentrer dans le paradigme impératif les formes des non-participants à l'acte d'énonciation /3^e personne/, les formes de la 1^{re} pers. pl. et les formes analytiques.

Il est évident que ces critères permettent aux constructions diverses d'accéder au rang d'impératifs tels que le présent dans son emploi injonctif /*Tu pars tout de suite !*/ le futur /*Tu lui diras la vérité !*/, l'infinitif /*Marcher !*/, les formules performatives /*Je t'ordonne de partir !*/, etc.

Pour éviter cette définition large, Jacobson a introduit la distinction entre impératif et hortatif dans son étude sur le verbe russe / Jacobson 1963: 176-196/. Partant de cette distinction, Van Auwera et al. proposent un système impératif-hortatif réunissant les formes explicitement impératives 2S et 2P et les formes sémantiquement proches des autres personnes grammaticales. La carte sémantique ci-dessous présente un autre schéma universel du paradigme impératif. (Van der Auwera et al. 2004: 13) : les flèches indiquent les hiérarchies internes correspondant à la fréquence typologique.



Dans ce modèle, le rang personnel 2 qui est incontestablement un impératif, est confronté aux autres rangs personnels représentatifs pour des significations proches à celles de l'impératif proprement dit. La carte sémantique révèle les hiérarchies internes (signifiées par des flèches) d'où ressortent plusieurs zones conflictuelles ; prenant en considération la continuité sémantique entre les zones différentes les auteurs concluent, à la base d'un corpus de 376 langues, que la signification « typique » de l'impératif-hortatif est celle de la 2^e personne du singulier et la « moins typique » est la 1^{re} personne du singulier.

2.2. L'approche formelle à la constitution du paradigme de l'impératif se voit illustrer par une partie de l'étude typologique de E. Schalley qui, dans sa thèse doctorale (Schalley : 2008) définit des stratégies impératives 'directes' et 'indirectes' et propose une nouvelle approche au traitement du paradigme de l'impératif qui prend en considération des caractéristiques fonctionnelles et formelles. A partir de deux échantillons constitués respectivement de 419 et de 206 langues, elle répartit les langues du corpus étudié en 12 types que nous reproduisons ici (Schalley 2008 :174-189) :

					<i>1N-SG EXCL</i>
<i>SG</i>	<i>1</i>				<i>1 N-SG INCL</i>
	<i>2</i>				<i>2 N-SG</i>
<i>SG</i>	<i>3</i>	+			<i>3 N-SG</i>
<i>SG</i>					

Type I : les langues agarabi, linguala

					<i>1N-SG EXCL</i>
<i>SG</i>	<i>1</i>				<i>1 N-SG INCL</i>
	<i>2</i>				<i>2 N-SG</i>
<i>SG</i>	<i>3</i>	+	+		<i>3 N-SG</i>
<i>SG</i>					

Type II : daga, kadamu

1			
SG		+	
2			
SG	+	+	
3			
SG			

1N-SG EXCL
1 N-SG INCL

2 N-SG

3 N-SG

Type III : copainala-zoque, slovène

1			
SG	+		
2			
SG	+	+	
3			
SG			

1N-SG EXCL
1 N-SG INCL

2 N-SG

3 N-SG

Type IV : hixkaryana

1			
SG	+	+	
2			
SG	+	+	
3			
SG			

1N-SG EXCL
1 N-SG INCL

2 N-SG

3 N-SG

Type V : koasati, barasana

1			
SG			
2			
SG	+	+	
3			
SG	+	+	

1N-SG EXCL
1 N-SG INCL

2 N-SG

3 N-SG

Type VI : mankanya, drung

			<i>1N-SG EXCL</i>
<i>1</i>			<i>1 N-SG INCL</i>
<i>SG</i>			
<i>2</i>			<i>2 N-SG</i>
<i>SG</i>	+		
<i>3</i>			<i>3 N-SG</i>
<i>SG</i>	+		

Type VII : wichita

			<i>1N-SG EXCL</i>
<i>1</i>			<i>1 N-SG INCL</i>
<i>SG</i>		+	
<i>2</i>			<i>2 N-SG</i>
<i>SG</i>	+	+	
<i>3</i>			<i>3 N-SG</i>
<i>SG</i>	+	+	

Type VIII : kannada

			<i>1N-SG</i>
<i>1</i>			<i>EXCL</i>
<i>SG</i>	+		<i>1 N-SG</i>
<i>2</i>			<i>INCL</i>
<i>SG</i>	+	+	<i>2 N-SG</i>
<i>3</i>			<i>3 N-SG</i>
<i>SG</i>	+	+	

Type IX : koasati

			<i>1N-SG EXCL</i>
<i>1</i>			<i>1 N-SG INCL</i>
<i>SG</i>	+	+	
<i>2</i>			<i>2 N-SG</i>
<i>SG</i>	+	+	
<i>3</i>			<i>3 N-SG</i>
<i>SG</i>	+	+	

Type X : koana, nahuatl tetelcingo, oksapmin

			<i>1N-SG EXCL</i>
<i>SG</i>	<i>1</i>		<i>1 N-SG INCL</i>
		+	
<i>SG</i>	<i>2</i>		<i>2 N-SG</i>
		+	
<i>SG</i>	<i>3</i>		<i>3 N-SG</i>
		+	

Type XI : la langue dani lower grand valley

			<i>1N-SG</i>
		+	<i>EXCL</i>
<i>SG</i>	<i>1</i>		<i>1 N-SG</i>
		+	<i>INCL</i>
		+	
<i>SG</i>	<i>2</i>		<i>2 N-SG</i>
		+	
<i>SG</i>	<i>3</i>		<i>3 N-SG</i>
		+	

Type XII : ngarinyin

Cette étude établie sur deux échantillons généalogiquement stratifiés respectivement de 419 et de 206 langues aboutit à des résultats pour le moins surprenants :

- 16 % / 18,4% des langues ont plus qu'un paradigme morphologique ou morpho-syntaxique incluant les rangs personnels 2S et 2P. (ib. : 405) ;

- plus de 60% des langues possèdent des marques morphologiques distinctes pour marquer une stratégie impérative « directe », c'est à dire à impératif d'emploi injonctif direct. (ib. : 59) : Cette identité paradigmatique est représentée soit par des moyens proprement morphologiques tels l'affixation (prioritairement suffixation à 39%) ou la modification morphologique (ib. :54) ;

- plus de 30 % des langues présentent des paradigmes identifiables uniquement par des marques syntaxiques : ajout de particules énonciatives, d'auxiliaires verbaux ou de clitiques de valeur impérative, ou par l'omission du sujet (ib. :85) ;

- environ 40 % des langues possèdent des paradigmes pour traduire des stratégies impératives indirectes, incluant des formes empruntées à l'indicatif, des formes relevant de l'opposition réel/irréel, des verbes modaux, aspectuels, des constructions verbales à sémantisme spécifique, etc. (ib :119).

Concernant la fréquence de l'apparition des rangs personnels dans les paradigmes étudiés, les résultats de Schalley rejoignent ceux de Hrakovskiy et de Volodin et de Van der Auwera et al. et viennent argumenter une fois de plus la grammaticalisation des formes pour ces rangs personnels :

2SG → 2PL → 1PL.INCL → 3 SG/PL → 1SG → 1PL.EXCL

En effet, la répartition inférée du corpus correspond en général au schéma 1 du seuil de grammaticalisation maximale obtenue à partir du modèle de Hrakovskiy et Volodin. Mais le fait qui à notre sens mérite une interprétation plus attentionnée, c'est l'existence de 5 types de paradigmes excluant le rang personnel 2SG / 2 PL (Schalley 2008 :192) Dans un tableau récapitulatif, l'auteure présente la part que prennent les langues possédant un paradigme impératif avec 2 SG/PL par rapport au nombre total de 419 langues étudiées : ce sont 255 langues ce qui fait 61% seulement (ib :198).

3. L'exemple de l'impératif français

Le français moderne possède des formes traditionnellement rattachés à un paradigme impératif caractérisé comme 'défectif' puisqu'il n'est attesté qu'aux rangs personnels 2S, 1P et 2P présentant des marques morphologiques propres et correspondant aux zones de grammaticalisation maximale des recherches typologiques. Cinq verbes (avoir, être, savoir, vouloir, pouvoir) forment leur impératif en présentant des bases très proches à celles des formes subjunctives. D'après la tradition grammaticale, l'impératif français « emprunterait » ses formes soit à l'indicatif, soit au subjonctif ce qui remet en cause l'identité de son paradigme morphologique et pose deux problèmes à trancher. Le premier relève de la légitimité des formes considérées comme appartenant au paradigme formel de l'impératif⁴. Le second est celui du statut des formes dites supplétives ou périphrastiques qui appartiennent à un paradigme grammatical à part, celui du subjonctif.

⁴ C'est à G. Guillaume (Guillaume 1929 : Temps et verbe) et aux chercheurs d'inspiration guillaumienne M. Molho, Kr. Mantchev, G. Moignet, M. Wilmet) qu'appartient la position catégorique déniait le statut morphologique légitime de l'impératif.

Du point de vue strictement formel, on pourrait objecter tout de suite que les formes dites *empruntées* ne se confondent pas toujours avec les formes respectives de l'indicatif ou du subjonctif. Par ailleurs, les paradigmes grammaticaux de l'indicatif et du subjonctif sont des paradigmes complets et morphologiquement distincts et on voit mal la raison d'assimiler 'parlons' à la construction syntaxique 'que nous parlions', cette dernière étant formellement plus proche de l'imparfait de l'indicatif.

Indicatif	Subjonctif	Impératif
1. parle sais	que je parle que je sache	- -
2. parles sais	que tu parles que tu saches	parle sache
3. parle sait	qu'il parle qu'il sache	- -
4. parlons savons	que nous parlions que nous sachions	parlons sachons
5. parlez savez	que vous parliez que vous sachiez	parlez sachez
6. parlent savent	qu'ils parlent qu'ils sachent	- -

Plusieurs traits formels distinctifs sont à reconnaître dans l'impératif français en opposition avec l'indicatif et le subjonctif: ce sont entre autres l'absence de pronom personnel sujet explicite, différence flexionnelle (absence de la flexion -s à la personne 2S de verbes du 1^{er} groupe), l'existence de deux séries de formes impératives /sache, sachons, sachez.../ nettement différentes des séries respectives à l'indicatif /tu sais, vous savez, nous savons, .../ et du subjonctif (que tu saches, que nous sachions, que vous sachiez...) la syntaxe particulière des clitiques atones à l'impératif affirmatif, (cf: *Tu le lui donnes. Donne-le lui!*), la double prédication associant l'injonction et la dénomination de l'acte à produire, la fonction appellative, le contour intonatif spécifique de la phrase. Selon nous, il faut considérer l'impératif français à partir de sa caractéristique la plus discriminante qui le distingue nettement des autres modes, celle de l'absence de pronom-sujet. Cette particularité suffit à elle seule à constituer une opposition privative de deux classes marquées par la présence / l'absence de sujet personnel. Si l'on prend comme point de départ théorique ce trait pertinent, on verra naturellement se constituer un paradigme incluant les personnes 2,4 et 5 et excluant les personnes délocutives et la personne du locuteur. Ces conditions prises en considération, le paradigme de l'impératif apparaît complet, plein et non pas défectif.

RÉFÉRENCES

- Benveniste 1966:** Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris : Gallimard, 1966.
- Benveniste 1974:** Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris : Gallimard, 1974.
- Bentolila 1988:** Bentolila, F. La forme nue du verbe. // *La linguistique*, Paris : PUF 1988, № 24, 5–56.
- Blanchon 1986:** Blanchon J. Let et l'impératif anglais : choix d'une grammaire. // *Sur le verbe*. Lyon : Presses universitaires. 1986, 115–132.
- Coşeriu 1990:** Косериу, Е. *Лекции по общо езиковзнание*. [Coşeriu, E. *Leksii po obshto ezikoznanie*.] София: Наука и изкуство, 1990.
- DAF :** *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e éd.) <<https://academie.atilf.fr/9/consulter/paradigme?page=1>> (01.10.2018).
- Ducrot et Todorov 1972:** Ducrot O. et Todorov, T. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil, 1972.
- Guillaume 1968 :** Guillaume, G. *Temps et verbe*. Paris : Honoré Champion, 1968.
- Hjelmslev 1963/1966.** Hjelmslev, L. *Le langage. Une introduction*. Paris : Minuit, 1963,1966.
- Hrakovskij, Volodin 1986:** Храковский, В., Володин, А. *Семантика и типология императива. Русский императив* [Hrakovskij, Volodin. *Semantika i tipologia imperativa. Ruskij imperativ*] Ленинград: Наука. 1986.
- Jacobson 1963:** Jacobson, R. *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit, 1963.
- Rivero et Terzi 1995:** Rivero M. et Terzi, A. Imperatives, V-movement and logical mood. // *JLinguistics* № 31. Cambridge UP, 1995.
- Saussure 1916/1972:** Saussure, F. de. *Cours de linguistique générale*. ch. V §3. Paris : Payot & Rivages, 1916, 1972.
- Schalley 2008:** Scalley, E. *Imperatives : a typological approach*. PhD thesis. Université d'Anvers, 2008.
- TLFi :** *Trésor de la langue française informatisé*. <<http://atilf.atilf.fr/tlfv3.htm>> (01.10.2018).
- Van der Auwera et al. 2004:** Van der Auwera, J., Dobrushina, N. & Goussev, V. A Semantic Map for Imperative-Hortatives. // Dominique Willems, Timothy Coleman & Bart Defrancq (eds.). *Points of Comparison in Linguistics: from Morphology to Discourse*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2004, 44-66.